



MAIRIE DE
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME
Commune de SAINT-AUGUSTIN
Séance du conseil municipal du 29 novembre 2022

Délibération n° 2022-129

L'an deux mille vingt-deux le vingt-neuf novembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24/11/2022.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre – SEGUINOT Stéphanie - LAVERGNE Cécile - VIDAL Isabelle – DIERS Thierry - VENANT Frédéric - MARINOT Patrice.

Absents excusés : M. PIETERS Marc ayant donné pouvoir à M. MARINOT Patrice, M. DARMON Alexandre.

Secrétaire de séance : M. BERNARD-BARTHE Pierre.

Domaines de compétences par thèmes – Aide sociale

Organisation de la journée festive 2023 au profit des aînés

Madame le maire propose à l'assemblée délibérante de prévoir une journée festive au profit des aînés de la commune pour l'année 2023.

Elle donne la parole à Madame DIERS de LABARRE, adjointe, laquelle fait part des éléments essentiels pour réaliser cet évènement et notamment présente un récapitulatif des devis reçus de prestataires et fournisseurs.

Le conseil municipal, DECIDE par 11 voix Pour, de ce qui suit :

Les personnes pouvant y participer gratuitement :

- doivent avoir atteint l'âge de 70 ans, le jour du repas.
- doivent être domiciliées à Saint-Augustin.

Les personnes accompagnatrices acceptées sont :

- les conjoints n'ayant pas atteint l'âge requis,
- l'enfant d'un aîné bénéficiaire accompagné au plus de son conjoint
- les agents encadrant de la maison de retraite.

Prestataires retenus :

- Le traiteur La Rose des Sables de ROYAN est retenu pour la confection du repas au prix du 29.30 € T.T.C. par personne comprenant en plus des plats : l'apéritif, les vins, les nappes et serviettes et le service.
- La collectivité prend en charge le pétillant servi en fin de repas. C'est la cave Le Tire-Bouchon de LA TREMBLADE qui est retenue pour une sélection des Terres Gentilles Brut au prix de 7.20 € T.T.C. la bouteille.
- L'orchestre AMANTINO de Luc DUMARAIS est retenu pour animer et faire danser les convives pour la somme de 540 € T.T.C.

Publication dématérialisée du 06-12-2022

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire, Gwennaëlle PROST

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Gwennaëlle PROST

AR RECEPTION PREFECTURE

Sous le n° 017-211703111-20221129-2022-129

Reçu le 06-12-2022